



# 2023-2024 RAPPORT ANNUEL

CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE  
TIOHTIÀ:KE/MONTRÉAL

# Table des matières



<b>03</b>	Notre histoire, vision et mission
<b>04</b>	Ouverture par la présidente
<b>05</b>	Mots de la directrice
<b>06</b>	Programmes et services
<b>08</b>	Justice réparatrice
<b>09</b>	Réintégration et heures communautaires
<b>10</b>	Programme de transition
<b>11</b>	Services aux victimes
<b>13</b>	Rapport Gladue et suivi
<b>14</b>	Programmation culturelle et communautaire
<b>16</b>	Finances
<b>17</b>	Conseil d'administration
<b>18</b>	L'équipe
<b>19</b>	Contactez-nous



## NOTRE HISTOIRE

Le Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal est un organisme de bienfaisance enregistré qui offre des services aux membres de la communauté autochtone vivant dans la région du Grand Montréal qui sont impliqués dans les systèmes judiciaire et carcéral. Le Centre de justice a été incorporé en 2014 après être né en 2013 du projet du Square Cabot, une initiative communautaire qui était dirigée par le Comité de travail sur la justice du RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal. Quelques années plus tard, au début de 2017, nous avons ouvert nos portes pour la prestation de services. Depuis, le Centre de justice s'efforce continuellement de fournir des programmes holistiques adaptés à la culture.

Notre travail est directement informé par les réalités des membres de la communauté que nous soutenons. Tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, notre équipe s'efforce de revendiquer pour des changements structurels au sein des systèmes judiciaire et carcéral, afin de s'orienter vers des initiatives menées par et pour les communautés autochtones.

## VISION

La vision du Centre de Justice des Premiers Peuples est d'avoir des communautés autochtones fortes qui ont accès à des processus de justice dirigés par les communautés autochtones et ancrés dans la décolonisation, la guérison, le respect et le droit autochtone.

## MISSION

Notre mission est de soutenir, d'informer et d'habiliter les personnes autochtones naviguant le système judiciaire et d'offrir des services de justice holistiques et culturellement appropriés à la population autochtone diversifiée vivant à Montréal. Créer des processus de justice alternatifs dirigés par la communauté et ancrés dans les valeurs autochtones.

# Ouverture par la présidente

## **Chère membres, partenaires, alliés et équipes,**

L'année fiscale 2023-2024 a été une année charnière pour le Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtiá:ke/Montréal (CJPPTM). Au fil des pages, vous constaterez l'ampleur du travail accompli, mais aussi tout ce qu'il reste à faire. Tout ce travail ne serait pas possible sans l'équipe exceptionnelle qui se trouve derrière le CJPPTM. Chaque membre de cette grande équipe travaille avec acharnement et passion pour fournir des services aux membres de la communauté autochtone vivant à Tiohtiá:ke / Montréal qui ont des démêlés avec la justice et le système carcéral. Nous remercions tout particulièrement notre directrice générale, Ellen Filippelli, qui a dirigé le CJPPTM avec leadership et vision au cours de la dernière année. Et un merci encore plus spécial à tous nos membres qui, jour après jour, décident de nous faire confiance.

Au cours de l'année écoulée, nos programmes se sont considérablement développés. En effet, notre programme de mesures de rechange a officiellement été lancé à la Cour du Québec en janvier 2024, notre service de réintégration et de services communautaires comprend maintenant l'aide aux individus avec leurs aptitudes à la vie quotidienne, les références vers l'emploi et le logement lorsqu'ils réintègrent Tiohtiá:ke / Montréal et nos services de transition ont maintenant un programme nouvellement établi avec le Service correctionnel du Canada. Ces exemples de réussite au cours de l'année sont la preuve que notre travail acharné nous permet maintenant d'offrir des services plus complets à nos membres.

L'année passée a également apporté son lot de défis. De la baisse des dons à l'incendie de notre nouveau bâtiment, nous avons réalisé à quel point la collaboration de nos partenaires et alliés est vitale. À travers ces différents défis, nous avons également pu constater la résilience de notre équipe et de nos membres, alors que nous n'avions aucun doute à ce sujet.

Les perspectives d'avenir du CJPPTM sont encourageantes. L'équipe a des projets et des idées importants qui permettront sans aucun doute d'amener le CJPPTM à un autre niveau. C'est un défi permanent que d'offrir des services répondant aux besoins de notre clientèle diversifiée, mais c'est un défi que nous relevons chaque jour, car nous croyons fermement que la mission et la vision du CJPPTM sont primordiales et nécessaires.

Skén:nen, Wela'lioq, Merci, Thank you,



---

# Mots de la directrice

05

**Shé:kon / Atelihai / Bonjour / Hello,**

C'est toujours un plaisir de parler de la façon dont le Centre de Justice a passé une autre année réussie de développement de programmes, d'expansion de services et en plaçant nos membres au premier plan, ceux-ci étant ce qui motive notre vision pour la communauté de Tiohtià:ke. Je profite également de cette occasion pour souligner le soutien, le renforcement et l'encouragement de la part de notre conseil d'administration, ainsi que la collaboration de nos incroyables partenaires. Sans leur soutien, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui.

Il est important de prendre un moment pour réfléchir aux activités de l'année dernière et d'exprimer l'admiration envers mon équipe. Ils et elles ont surmonté les défis auxquels notre organisation en pleine croissance a été confrontée, tout en restant fidèles à la vision et à la mission du Centre de justice. L'équipe est une véritable source d'inspiration pour moi et me rappelle pourquoi il est si important de fournir aux membres de notre communauté des soins de qualité. Je demande toujours à l'équipe de repousser les limites, d'être créative afin de relever les défis et d'être fière des succès de nos clients, car en fin de compte, c'est le bien-être de nos clients qui reste notre première priorité.

As we moved into our new office space and expanded our services, the team experienced a mix of emotions. Apprehension of the unknown of what to expect with major changes in our daily routine was felt by most, but the thought of being part of a vision coming to fruition was a feeling of excitement that no one wanted to miss out on.

L'exercice 2023-24 a été axé principalement sur le déménagement de nos bureaux et la planification en vue de la croissance de nos programmes, notre équipe et l'expansion de nos services afin de répondre aux besoins toujours changeants de la communauté. Alors que nous déménageons dans nos nouveaux locaux et que nous élargissons nos services, l'équipe a ressenti un mélange d'émotions. La plupart d'entre eux ont ressenti de l'appréhension face à l'inconnu et aux changements majeurs dans leur routine quotidienne, mais l'idée de participer à la concrétisation d'une vision a suscité un sentiment d'excitation que personne n'a voulu manquer. Notre vision et notre mission, qui consistent à veiller à ce que les peuples autochtones aient accès à des services judiciaires équitables dans leur propre espace, ont enfin vu le jour. Je l'ai dit à maintes reprises par le passé, notre organisation offre un service de justice hybride très unique, développé par des Autochtones pour répondre aux besoins des Autochtones qui naviguent dans le système judiciaire à Tiohtià:ke / Montréal.

Skén:nen / en paix,



# Nos programmes et services



Entre avril 2023 et mars 2024, l'équipe du Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal/Tiohtià:ke a travaillé ensemble en étroite collaboration afin de continuer à fournir du soutien aux membres de la communauté ayant des besoins liés à la justice. Nos programmes servent de pont entre les circonstances sociales d'une personne et les services juridiques appropriés. Nous avons fourni des mesures alternatives spécifiques aux autochtones, des rapports Gladue, des services pour les personnes ayant subi des préjudices, une aide à la réinsertion après l'incarcération et une supervision des heures compensatoires ou communautaires. Nous avons travaillé de concert avec nos aînés, nos gardiens du savoir et nos partenaires communautaires pour offrir des programmes culturels, des cercles de partage, des activités sur le territoire et des ateliers.

En tant qu'organisation œuvrant à Montréal, de nombreux membres de la communauté autochtone ont bénéficié de nos programmes et services.

La majorité de nos clients sont Inuit ou membres des Premières Nations, avec un pourcentage légèrement plus élevé de représentation des Premières Nations en 2023-2024. Conformément aux données démographiques de l'année dernière, les communautés les plus représentées parmi les Premières Nations sont les Cris, les Mohawks, les Mi'kmaq, les Algonquins, les Anishinaabeg et les Ojibwés, entre autres. Au cours de l'année fiscale, le nombre d'hommes accédant aux services a augmenté légèrement, mais il est presque égal à celui des femmes, avec un petit pourcentage de membres de la communauté bispirituelle/queer représentés dans la prestation de services. Les personnes âgées de 30 à 39 ans représentent le plus grand pourcentage de membres de la communauté recevant des services au Centre de justice, suivies par les personnes âgées de 40 à 49 ans et de 50 à 64 ans. Cette année, nous avons aidé environ 136 membres de la communauté sur une base individuelle.

---

# Nos programmes et services

Au cœur de notre philosophie se trouve la prise en compte des réalités de la communauté que nous servons et notre volonté de faire en sorte que les services fournis reflètent les besoins actuels. Notre sondage au sujet de nos programmes communautaires nous a permis de recueillir l'avis des personnes que nous avons aidées tout au long de l'année.



*Beaucoup d'entre eux ont mentionné l'importance du travail personnel qu'ils doivent accomplir, et le fait que le Centre de Justice est toujours présent pour eux tout au long du processus. Ils sont très reconnaissants de l'hospitalité, de l'attention et de la compréhension présentes au sein de l'équipe ; les membres de la communauté ont mentionné qu'ils se sentaient **vus, entendus, à l'aise et acceptés.***

Tous les clients du Centre de Justice (100 %) ont estimé que leur dossier était traité de manière confidentielle et la majorité d'entre eux ont estimé que leur intervenant.e leur assurait un suivi régulier. La majorité des clients comprennent bien les rôles et les services des différents membres de l'équipe. Dans l'ensemble, les membres de la communauté attestent que le Centre de Justice leur apporte les connaissances et les outils nécessaires pour gérer les situations liées à la justice. En ce qui concerne la gestion des conflits dans leur vie, l'élargissement de leur cercle de soutien et l'amélioration de leur situation juridique, les réponses sont variées, la majorité étant d'accord et une poignée étant neutre. Le Centre de Justice peut encore s'améliorer en continuant à aider la communauté à comprendre leurs droits et options juridiques.

De l'avis général, le Centre de justice est facilement accessible, les clients se sentent à l'aise et soutenus, et ils ont l'impression que leurs besoins ont été pleinement pris en compte. Nous nous réjouissons de poursuivre notre travail aux côtés des membres de la communauté, tout en restant déterminés à évoluer et à faire preuve de créativité dans la mise en œuvre de nos programmes.

Le programme de justice réparatrice a été développé davantage en 2023-2024. Ce programme prévoit des alternatives aux procédures judiciaires coloniales en aidant les individus à acquérir des mécanismes pour la résolution des conflits, leur permettant de mieux cultiver l'harmonie au sein de leurs relations et leurs communautés. Notre coordinatrice de la justice réparatrice, Amy Edward, supervise ce programme depuis quatre ans.

L'hiver 2022 a vu l'expansion des mesures alternatives grâce à l'introduction du Programme de mesures de rechange générales autochtones à la Cour municipale de Montréal (GAMP-MU-A). En janvier 2024, la même initiative a été officiellement lancée à la Cour du Québec (Palais de Justice), à la suite de plusieurs réunions tenues entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre d'un PMR autochtone, notamment le Ministère de la Justice du Québec (MJQ), le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

Nous avons participé également au comité interne du PAJA plusieurs fois par année et à faciliter la planification stratégique pour les membres du comité en février 2023.



Une autre initiative positive du programme RJ de l'année dernière a été la série de groupes de bien-être animée en collaboration avec Onen'token. Les deux séries se sont déroulées pendant plusieurs semaines, sept (7) fois au total, et ont abordé des sujets tels que la résolution des conflits, la gestion de la consommation de substances, les relations saines, etc. L'impact du programme de justice réparatrice est sans aucun doute significatif, car il permet d'éviter une criminalisation accrue des membres marginalisés de la communauté autochtone.

**46**



les personnes ont été soutenues par des suivis ou des accompagnements

**17**



des mesures alternatives réussies, tandis que onze (11) restent en cours

**33**



PMR-MU références reçues, vingt-huit (28) acceptées

**9**



participants du PAJA ont mené à bien leur processus de justice réparatrice

# Réinsertion et heures communautaires

09



Depuis avril 2023, Norman a créé des opportunités pour les membres de la communauté en facilitant plusieurs sessions de fabrication et de peinture de tambours.

Notre organisation a pris des mesures pour devenir une agence de référence équivalente au YMCA pour la communauté autochtone de Tiohtià:ke. En janvier 2024, nous avons rencontré les représentants du ministère de la Justice du Québec afin d'élaborer un plan. Ce plan permettra d'offrir un service efficace et culturellement adapté lorsqu'il s'agira d'établir des ententes d'heures compensatoires. Les prochaines étapes comprennent l'approbation du conseil d'administration, la formation et la finalisation du processus avec le ministère de la Justice.

Les services communautaires et les heures compensatoires étaient auparavant désignés sous le Programme de connexion à la communauté, mais depuis l'intégration de Norman Riel à l'hiver 2023, les services ont été élargis pour inclure le soutien à la réintégration. Notre Coordonnateur à la réintégration facilite non seulement la supervision des heures à compléter, il aide également les participants à acquérir des compétences pratiques, à obtenir des références en matière d'emploi et à trouver un logement lorsqu'elles intègrent la communauté urbaine de Tiohtià:ke. Ce poste a donc été ajusté face aux besoins grandissant de la population sortant des longues situation judiciaires, tels que la détention ou la thérapie résidentielle. Le Coordonnateur à la réintégration travaille en collaboration directe avec le programme de transition, soutenant principalement ceux et celles ayant besoin d'un suivi de longue durée en vue d'atteindre la stabilité après une période d'incarcération. Conformément à l'approche de la FPJCTM, il continue à laisser place à la créativité et à la culture dans le but de soutenir les membres de la communauté qui ont des heures de travail compensatoire, communautaire ou des mesures alternatives à accomplir.

**23**

membres de la communauté assistés

**9**

ententes de travaux communautaires  
achevées



# Programme de transition

10

Le programme de transition, coordonné par Corey Thomas, s'adresse aux membres des communautés autochtones libérés de l'incarcération qui cherchent un soutien pour atteindre leurs objectifs et renouer avec leur communauté. Entre avril et mars 2024, les services de transition ont été élargis pour inclure les absences temporaires avec escorte (ETA), mise en place avec le Service correctionnel du Canada. Pendant leur temps au Centre, les participants se portent volontaires pour accomplir des tâches, allant des travaux d'entretien à la préparation de repas pour des événements, tels que le rassemblement organisé pour commémorer les femmes, les filles et les bispirituels autochtones disparus et assassinés. Le deuxième volet du programme ETA est axé sur la culture et la guérison. Les participants ont eu accès à des séances individuelles avec des aînés, à des cercles de partage et à des ateliers. Leur présence a été appréciée par l'équipe du CJPPTM, ils amènent de la positivité à notre organisation.

L'année dernière, les cercles d'hommes, animés par le Coordinateur à la transition et notre aîné, Delbert Sampson, ont été particulièrement populaires parmi les participants du programme. En favorisant un sentiment de respect et d'honnêteté, les cercles de partage encouragent une communication saine au sein du groupe. L'année dernière, le cercle des hommes, qui a lieu toutes les deux semaines, a été tellement fréquenté qu'il a fini par être proposé toutes les semaines pour répondre aux besoins.



**38**



membres de la communauté assistés

**18**



cercles de partage pour les hommes

**6**



bénéficiaires d'aides au logement

Le Coordinateur assure la liaison entre les individus et leur agent de correction, en les aidant à établir des plans de libération et en les orientant vers des services bénéfiques. Alors que les services de transition se développent, le Centre de Justice continue de travailler vers l'implémentation d'une salle d'audience de la Commission des libérations conditionnelles qui accueillerait les libérés conditionnels autochtones, une initiative qui a pris forme au cours de plusieurs mois.



Ce programme s'adresse aux membres de la communauté qui ont subi une situation préjudiciable, qu'ils passent ou non par le système judiciaire. Cela inclut les torts systémiques résultant des politiques d'assimilation - dans cette optique, les services aux victimes peuvent également inclure un soutien pour remplir les demandes de recours collectifs ou autres processus juridiques visant à la réparation. Sheri Pranteau a occupé le poste de Coordinatrice des services aux victimes pour l'année 2022-2023. L'assistance reçue englobait une gamme de services, y compris l'accompagnement pour déposer des rapports de police ou se rendre à l'hôpital et compléter les déclarations d'impact de la victime. La Coordinatrice des services aux victimes et notre aînée, Jean, ont organisé des cercles de femmes aux deux semaines

Nos services aux victimes jouent un rôle important dans les programmes judiciaires de Montréal, tant au niveau municipal que provincial, par le biais du *Programme d'Accompagnement Justice Autochtone à la cour municipale de Montréal (PAJA)* et du *Programme général de mesures de rechange pour les adultes autochtones (GAMP-MU-A/GAMP-A)*. Parallèlement au programme de justice réparatrice, ce programme a également travaillé avec le CAVAC, le DPCP, le MJQ et les services correctionnels pour finaliser le lancement du programme de déjudiciarisation au Palais de Justice. Cette année, plusieurs survivants de violence conjugale ont reçu de l'aide, dont cinq ont été référés par le programme Côté Cour du Palais de justice de Québec.

## 29



membres de la communauté assistés

### **MMIW**

Le 14 février 2024, la Coordinatrice des services aux victimes et la Conseillère en bien-être ont organisé un événement pour honorer les vies et les familles des femmes, des filles et des bispirituelles autochtones disparus et assassinés. Soixante-dix membres de la communauté, partenaires organisationnels et institutionnels ont participé tout au long de la journée. Nous avons commencé par une prière, préparé un plat spirituel et le groupe a partagé des mots autour d'un repas. Ensuite, les participants ont été invités à inscrire le nom de leurs proches disparus sur des tambours pour commémorer leur vie et l'événement.



# Rapports Gladue et suivi

13

Entre avril et mars 2024, la coordonnatrice Gladue, Jocelyne Couture, a poursuivi le développement du programme avec le soutien de la direction. Des conversations importantes ont eu lieu avec des partenaires, tels que le DPPC de la cour municipale de Montréal.

En septembre, le Centre a accueilli sa première stagiaire pour le trimestre d'automne afin de rédiger des textes descriptifs couvrant des événements historiques, tels que le Sixties Scoop et les pensionnats. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de recherches et ont été achevés, tandis que d'autres sont toujours en cours de rédaction. En février 2024, des kits pour la cour ont été créés pour être distribués aux membres de la communauté lors de leur comparution, de leur procès ou de leur sentence. Les trousseaux comprenaient des billets de transport en commun, des collations, un carnet de notes et un stylo, des ressources et d'autres articles. Au printemps 2024, la coordonnatrice s'est jointe à un comité de travail visant à améliorer les rapports Gladue dans l'ensemble de la province.



8

rapports complétés



5

nouvelles références du CAJ



Notre organisation s'attache à proposer des programmes inspirés des principes de Gladue, notamment en adoptant une approche tenant compte des traumatismes. Notre conseillère en bien-être/gardienne du savoir assure la présence d'aînés et l'accès à des activités culturelles, car notre conception du "aftercare" est très large, reconnaissant à la fois une approche individuelle et une vision collective de la guérison.

# Programmation culturelle et communautaire

L'année dernière, Tealey Ka'senni:saks, gardienne du savoir et conseillère en bien-être, a coordonné plusieurs activités en lien avec la guérison. Les composantes culturelles et communautaires de nos programmes jouent un rôle essentiel dans le bien-être des membres de la communauté qui accèdent aux services du Centre de justice. Ils aident les individus à se rapprocher de leurs racines, de leurs traditions et de leur histoire. Cette connexion favorise un fort sentiment d'identité et d'appartenance, ce qui est crucial pour la santé mentale et émotionnelle. Nous espérons favoriser les systèmes de soutien et les mécanismes d'adaptation pour faire face aux nombreux défis de la vie. Le printemps 2023 a marqué le début d'une saison complète de programmation. La première était le Moon Gathering, qui a lieu chaque saison l'année dernière, pour un total de quatre cérémonies au cours desquelles les femmes se sont réunies à la Longhouse pour recevoir des enseignements de la part des aînées. Le Moon Gathering d'avril a été suivi par notre Cérémonie annuelle des fraises. Les mois d'été sont accueillis par deux ateliers de sculpture dans le parc situé de l'autre côté de la rue. Des sorties communautaires au Pow Wow de Kahnawake en juillet et au Pow Wow de Kanesatake en août ont aussi été organisées.

Le 28 septembre, le Centre de justice a organisé un barbecue communautaire spécial pour la Journée de la Réconciliation. De nombreux invité.es ont partagé leurs histoires, notamment Elder Jean, Elder Delbert, Elder Thelma et Nina Segalowitz qui a performé des chants de gorge inuits avec sa fille. Plus d'une centaine d'invités étaient présents, dont des membres de la communauté ayant recours à nos services, la communauté dans son ensemble, des partenaires judiciaires et même le chef de Kanesatake. Tealey a aussi animé quatre ateliers d'art axé sur la guérison. La programmation des mois d'hiver comprenait un festin pour le temps des fêtes ainsi que des ateliers de fabrication de pualik et de parka. Plus de la moitié des clients qui ont recours à nos services (65 %) ont également participé aux activités mentionnées ci-dessus.





*Nous aimerions prendre un moment pour remercier les aîné.es qui travaillent avec nous, et plus particulièrement Jean et Delbert pour leur travail significatif au Centre de justice.*



# Finances

Les finances du Centre de justice ont connu une croissance significative au cours de l'année 2023-2024. Cette augmentation de nos revenus et de nos coûts de programmes reflète notre engagement à continuer de combler les lacunes des services de justice pour les Autochtones à Montréal en élargissant et en ajoutant de nouveaux services, tout en consolidant les bases de notre organisation pour un impact durable.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir des partenaires financiers d'importance, notamment le Service correctionnel du Canada (SCC). Ce partenariat est particulièrement significatif dans notre mandat d'accompagner les personnes autochtones actuellement incarcérées ou réintégrant la société après une période d'incarcération. Il reflète un engagement commun à développer des solutions adaptées aux réalités des communautés autochtones, notamment en matière de justice réparatrice et de réhabilitation.

Nous avons également bénéficié d'un soutien crucial du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), qui a permis de couvrir les dépenses liées à notre transition vers nos nouveaux locaux. Ce déménagement représente une étape clé de notre développement organisationnel. Il a non seulement renforcé le moral de nos employés, mais aussi créé un sentiment d'appartenance au sein de la communauté envers notre nouvel espace. Cette avancée importante n'aurait pas été possible sans l'apport essentiel du SRPNI.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers Bell Canada, qui s'est engagé à nous appuyer avec une contribution de 20 000 \$ par an pendant cinq ans, ainsi qu'envers la Banque TD et la Fondation du Grand Montréal pour leur précieux appui financier. Ensemble, ces partenariats ont renforcé notre capacité à répondre aux priorités essentielles de la communauté que nous servons. Nous souhaitons également souligner que ces réalisations n'auraient pas été possibles sans nos premiers collaborateurs, qui ont reconnu dès le début l'importance de nos actions et continuent de croire en notre vision : Justice Canada, Justice Québec, Services aux Autochtones Canada et le RÉSEAU de la communauté autochtone de Montréal.

Enfin, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à tous les donateurs qui ont contribué à notre mission par le biais de CanadaHelps.org. Vos gestes généreux jouent un rôle fondamental dans notre capacité à accompagner les membres de la communauté qui utilisent nos services. Chaque don, quelle que soit son ampleur, témoigne de votre confiance et de votre engagement envers notre objectif de promouvoir l'équité et la justice.

# CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE MONTRÉAL

## RÉSULTATS\*\*\*

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Justice Canada / Justice Québec	372 445	243 300
RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal	314 335	230 708
Makivik	242 699	194 044
Service correctionnel Canada	150 000	-
Services aux Autochtones Canada (SAC)	131 823	158 117
Justice Québec - Services aux victimes	100 413	69 587
Justice Canada - Projets spéciaux	44 280	30 720
Secrétariat aux relations avec les Premières Nation et les Inuit	34 637	-
Patrimoine Canadien	10 000	95 250
Autres subventions	4 397	-
Justice Canada - Justice restaurative	-	9 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	22 570	4 091
Dons	72 141	72 184
Fondation McConnell	-	8 350
Loyers	13 000	-
Intérêts et autres	3 982	1 444
	<u>1 516 722</u>	<u>1 116 795</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	866 279	600 959
Matériaux liés aux programmes	133 778	90 581
Frais de déplacements, hébergement et conférences	75 665	60 965
Honoraires - programmes	77 780	52 178
Loyer et frais connexes pour clients	27 905	22 054
Sécurité alimentaire	34 108	14 189
Honoraires professionnels	29 343	65 764
Loyer et services publics	134 057	42 123
Frais de bureau et administratifs	32 534	30 277
Renovations et frais d'entretien	18 052	7 792
Formation	31 952	28 028
Communication et services de traduction	4 592	15 268
Assurance	2 815	4 107
Amortissement des immobilisations corporelles	22 857	4 523
Frais de banque	2 071	2 156
Divers	-	1 273
	<u>1 493 788</u>	<u>1 042 237</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>22 934</u>	<u>74 558</u>

\*\*\* Résultats extraits de nos états financiers vérifiés par la firme *Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson S.E.N.C.R.L.*

---

# Conseil d'administration

## Daphnee Drouin

Daphnée Drouin est une femme Mi'kmaw de la communauté Micmac de Gespeg et une avocate qui pratique le droit autochtone et constitutionnel, se concentrant sur les affaires liées à l'autonomie gouvernementale des communautés autochtones en matière de protection de la jeunesse et de services à l'enfance et à la famille. Elle s'occupe également d'affaires concernant la gouvernance des Premières Nations, les accords, les négociations, les consultations et les litiges dans un contexte autochtone. Le parcours de Daphnée dans la profession juridique a été précédé par son travail en tant qu'intervenante en protection de la jeunesse à partir de 2012. Pendant quatre ans, elle a travaillé au Nunavik. Cette expérience lui a permis d'approfondir sa compréhension des différents systèmes de protection de la jeunesse et de leurs conséquences dans le contexte autochtone. Elle siège actuellement au conseil d'administration du Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal à titre de présidente et est membre du Groupe d'expert en droit autochtone du Barreau du Québec.

## Nicolas Welt

Nicolas Welt, avocat, est actuellement directeur au Bureau droit criminel et droit de la santé de l'aide juridique de Montréal. Membre du barreau depuis 2009, il a pratiqué le droit criminel aux bureaux d'Aide juridique de Montréal et de Kuujuaq avant d'intégrer l'équipe de direction du Centre communautaire juridique de Montréal en 2022. Il est arbitre en éthique au sein du Comité éthique de la recherche pour les projets étudiants de l'Uqam depuis l'automne 2019 et membre du Conseil d'administration du CJPPTM depuis 2017.

## Lynette Black

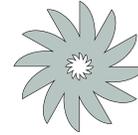
Lyn Black est membre du conseil d'administration du Centre de Justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal. Elle poursuit actuellement une maîtrise en travail social à l'Université McGill et se concentre sur la réduction des méfaits fondée sur les droits des Autochtones auprès des sans-abri. Elle est directrice du Indigenous Support Work Project (ISWP/PTSW). Au cours de ses études de premier cycle, Lyn a travaillé à Vancouver en tant qu'assistante judiciaire autochtone, ce qui lui permet de mieux comprendre la relation entre les peuples autochtones et le droit canadien.

## Philippe Boucher

Philippe Boucher est conseiller en justice pour la Nation Naskapi de Kawawachikamach à Atmacinta. En tant que rédacteur du Gladue Report, il travaille également avec des hommes Inuits en attente d'une sentence pour présenter leurs histoires de vie et les alternatives à l'incarcération. Il est également candidat au doctorat en études juridiques à l'université Carleton d'Ottawa. Il est titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal, qui portait sur les récits d'hommes autochtones ayant mis fin à la violence domestique. Son diplôme de premier cycle à l'Université Concordia combine les études autochtones et la sociologie, et il a effectué un échange d'étudiants en études arctiques à l'Université de Laponie en Finlande.

## Shazie Kanatiostha Phillips

Shazie Kanatiostha Phillips est originaire de Kahnawà:ke, membre de la nation mohawk et du clan du loup. Au cours des six dernières années, Shazie a occupé divers postes de première ligne qui ont permis de soutenir et d'autonomiser les peuples autochtones de l'île de la Tortue. Actuellement, Shazie travaille à Kahnawake en tant que coordinatrice adjointe de la justice alternative à Sken:nen A'onsonton (redevenir pacifique), le programme de résolution alternative des conflits et de justice réparatrice. Le nom Mohawk de Shazie, « Kanatiostha », se traduit par « elle fait une belle communauté ». Son nom représente ce qu'elle s'efforce d'accomplir dans tous les aspects de sa vie. Ce sont les membres de la communauté qui inspirent Shazie chaque jour pour qu'elle continue à œuvrer en faveur de la décolonisation en jouant un rôle de défenseur des droits et du bien-être des populations autochtones.



# L'équipe

## **L'Administration**

Ellen Filippelli - Directrice Générale

Rene Florence - Coordinateur administratif

Danielle Beaulieu - Gestionnaire des programmes communautaires

Demi Vrettas - Gestionnaire des finances et de l'administration

## **Programmes Communautaires**

Corey Thomas - Coordinateur du Programme de Transition

Amy Edward - Coordinatrice du Program de Justice réparatrice

Norman Riel - Coordinateur à la réinsertion et service communautaire

Sheri Pranteau - Coordinatrice aux services pour victimes

Tealey Ka'senni:saks - Gardienne du savoir et conseillère en bien-être

## **Équipe de soutien**

Robert Seymour - Technicien de maintenance



***Centre de Justice des Premiers Peuples de  
Tiohtià:ke/Montreal***



---

514-840-9485

Téléphone



admin@justicemontreal.ca

Courriel



<https://cjppm.org/en/homeen/>

Siteweb



3500 avenue Laval,  
Montréal, Québec H2X 3C8

